

# Rapport annuel d'activité 2023

---

**Strasbourg Place  
Financière et Tertiaire**  
Association de droit local

*Passerelle Mimram*

# L'Administration

Association de droit local créée en 1991, Strasbourg Place Financière et Tertiaire, est administrée par :



- **un Bureau constitué de :**

Monsieur Alain VAUTRAVERS, Président

Monsieur Claude ROUSSET, Vice Président

Monsieur Christian BERTHOLD , Vice Président (à compter du 1er janvier 2019)

Madame Anne HEMMERLE, Trésorière

Monsieur Philippe RAHMS, Secrétaire

- **un Conseil d'administration :**

composé (à compter du 30 septembre 2021) de 17 membres, soit 11 membres de droit et 6 membres élus (voir détail sur le site de l'association).

Strasbourg Place Financière et Tertiaire est titulaire de trois comptes bancaires ouverts respectivement auprès du Crédit Agricole Alsace Vosges, de la Société Générale et du Crédit Mutuel à Strasbourg.

Les comptes de l'association sont tenus par le cabinet MAZARS et la vérification des Comptes est assurée par le cabinet GRANT THORNTON. L'exercice comptable court du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

**Au titre de 2023**, ont eu lieu, dans le respect des règles sanitaires :

- deux réunions du Bureau les 3 avril et 30 novembre
- une réunion du Conseil d'Administration le mardi 4 avril dans les locaux du cabinet Mazars. Celle-ci a entériné la nomination de Claude ROUSSET comme nouveau Vice Président (en remplacement de Serge HUSS qui avait souhaité être déchargé de cette mission) et de Philippe RAHMS, administrateur en tant que Secrétaire du Bureau. Elle a également validé le transfert du siège social au 9 Place Kleber à Strasbourg.
- une assemblée générale le lundi 24 avril. Celle-ci a approuvé les comptes de l'exercice 2022, validé les résolutions présentées, donné quitus aux administrateurs et renouvelé les mandats échus de 3 administrateurs.

# Conseil d'Administration

Strasbourg Place Financière et Tertiaire  
Association de droit local

Etablissement	Nom du représentant	catégorie	Renouvellement	Echéance mandat
Caisse d'Epargne	Bruno DELETRE	de droit		
Banque Populaire	Dominique GARNIER	de droit		
Crédit Agricole	Gérald GREGOIRE	de droit		
Caisse de Dépôts	Magali DEBATTE	de droit	démissionnaire en 2024	
Nyse Euronext	Eric TOSSAH	de droit		
BFCM	Nicolas THERY	de droit		
OEC	Christian BERTHOLD	de droit		
Barreau de Strasbourg	Bruno HUCK	de droit		
CCI Alsace Eurométropole	Jean-Luc HEIMBURGER	de droit		
Eurométropole Strasbourg	Syamak AGHA BABAEI	de droit		
CRCC Colmar	Michel BONI	de droit		
Personne qualifiée	Anne HEMMERLE	électif	2023	2026
Personne qualifiée	Serge HUSS	électif	2023	2026
Personne qualifiée	Claude ROUSSET	électif	2023	2026
Personne qualifiée	Alain VAUTRAVERS	électif	2022	2025
Personne qualifiée	Jean-Pierre DERAMECOURT	électif	2022	2025
Personne qualifiée	Philippe RAHMS	électif	2022	2025
<b>soit 17 membres élus pour 3 ans</b>				
Président d'Honneur	Jean-Paul WOLFF	membre avec voix consultative		

# Les moyens



## Les locaux

L'association a quitté au 1er mars 2023 les deux bureaux qu'elle occupait au sein de l'immeuble de la Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole. Elle a emménagé à la même date dans deux bureaux situés au 9 Place Kleber à Strasbourg, dont la location lui a été proposée par le bailleur de la Ville « Habitation Moderne ».



## Le personnel

L'association n'emploie pas de personnel. Elle a recours aux services de deux prestataires :

- une assistante indépendante sous le régime SASU, présente en principe deux matinées par semaine (lundi et jeudi matin), sauf en période de vacances scolaires.
- une agence de stratégie de communication (Media Blick) pour le développement des relations avec les médias, les rencontres organisées, la mise en page et l'impression des publications et la gestion du site internet de l'association... La page Facebook a été abandonnée au profit de LINKEDIN sur lequel sont maintenant mentionnées les informations marquantes.



## La communication numérique

L'association dispose d'une adresse internet :

- [info@strasbourg-place-financiere-tertiaire.alsace](mailto:info@strasbourg-place-financiere-tertiaire.alsace)
- et d'un site internet [www.strasbourg-place-financiere-tertiaire.alsace](http://www.strasbourg-place-financiere-tertiaire.alsace) géré par un prestataire « Média BLICK »



Ce site entièrement refondu en 2014 de façon à le rendre plus convivial et plus opérationnel, a vu son domaine migrer en 2015 de «.com » vers « .alsace ».Il est devenu entièrement bilingue (allemand-français) au premier semestre 2020, les utilisateurs cliquant sur le drapeau concerné en page d'accueil pour obtenir toutes les indications dans la langue de leur choix.

**Ce site a été consulté 5407 fois en 2023 contre 3913 fois en 2022 et 3775 fois en 2021.**

Un espace sécurisé, protégé par un mot de passe, a été ouvert en 2015. Il est destiné à recevoir une photo de chacun des membres ainsi que des informations plus personnelles le cas échéant (CV, ligne téléphonique directe, mobile...).

Depuis le début de l'année 2014 des photos prises au cours de certains déjeuners illustrent ceux-ci (ils ont donné lieu au recueil d'une autorisation de « droit à l'image » auprès de chacun des membres).



### Les outils

Un progiciel de facturation a été acquis en 2014 et modifié en 2021. Il permet d'éditer des factures conformes aux normes en vigueur, notamment pour la participation des membres aux déjeuners.



Les formalités nécessaires à la prise en compte de la RGPD ont été effectuées en 2018 avec le concours du cabinet MAZARS.

[Lien vers la page](#)

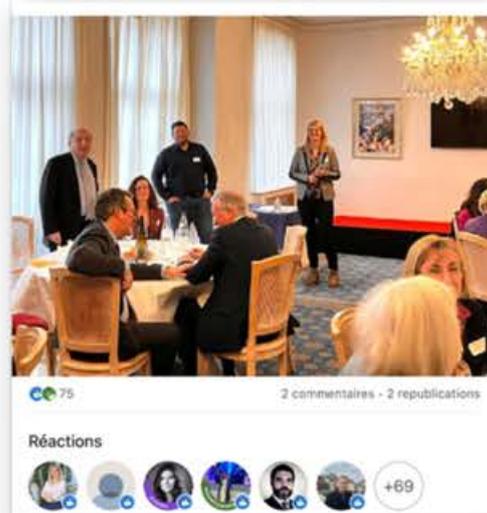
# Les déjeuners mensuels

## 23 janvier 2023

Monsieur Bernard STREIT, Fondateur du groupe DELFINGEN : L'Avenir de l'industrie automobile française

## 6 Février 2023

« Les structures et les leviers d'aide aux entreprises en difficulté » avec la participation de Madame Konny DEREIN, Présidente du pôle économique et commercial du Tribunal Judiciaire de Strasbourg, de Madame Marie-Claire MAILLOTTE, Présidente de 60.000 Rebonds Grand Est, de Madame Justine SCHOETTEL, Présidente d'APESA 67, de Monsieur Jean-Pierre DERAMECOURT Président du GPA Grand Est et de Monsieur Philippe RAHMS, Juge Consulaire (et ancien responsable d'EY)



## 6 mars 2023

Madame Sophie BOLLINGER, Universitaire : Conjuguer contrôle de Gestion et créativité.

## 27 mars 2023

« Mécénat et Culture » avec Madame Marie LINDEN, Directrice Générale de l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg, Monsieur Alain PERROUX, Directeur Général de l'Opéra National du Rhin, Monsieur Yvan JEANNERET Vice-Président de l'Ordre des experts Comptables du Grand Est, Monsieur Bruno DELETTRE, Président du Directoire de la Caisse d'Epargne du Grand Est, en tant que Mécène et la participation de Delphine CHRISTOPHE Directrice Régionale des Affaires Culturelles du Grand Est.

### **24 avril 2023**

Assemblée Générale Annuelle, dans les salons du Cercle Européen de Strasbourg (déjeuner offert par l'Association)



### **11 mai 2023**

Monsieur Pierre-René LEMAS, Président de France Active et ancien Directeur Général de la Caisse des Dépôts (déjeuner dans les salons de la Maison KAMMERZELL)

### **6 juin 2023**

Monsieur Franck LEROY, Président de la région Grand Est (déjeuner offert dans les salons de la Maison de la Région au Wacken)

### **2 octobre 2023**

Présentation des nouveaux membres en présence du Premier adjoint à la Mairie de Strasbourg, Monsieur Syamak AGHA BABAEI, administrateur de Strasbourg Place Financière et Tertiaire (déjeuner offert par l'association)

### **13 octobre 2023**

Monsieur Frédéric BIERRY, Président de la Collectivité Européenne d'Alsace (déjeuner dans les salons de la CEA)



### **20 novembre 2023**

Monsieur Michel DE MATHELIN, Premier Vice-Président de l'Université de Strasbourg : Présentation de l'université et des Relations avec les Entreprises

### **19 décembre 2023**

Monsieur le Général Guillaume DANES, Commandant le renseignement militaire de l'Armée de Terre.

# Les publications

## • La Lettre de Strasbourg Place Financière et Tertiaire

La «**Lettre de Strasbourg Place Financière et Tertiaire**» publiée dans chacun des numéros du POINT ECO, diffusé par la CCI Alsace à près de 60.000 exemplaires, sous forme d'interview par la direction de la communication de la compagnie consulaire, a traité des sujets suivants :

### N°61 Janvier-Février :

«L'ingénierie patrimoniale : anticiper pour se protéger», par Monsieur Olivier RIVIERE, Ingénieur patrimonial, Groupe Quinze, Gestion financière et patrimoine.

### N° 62 Mars-Avril :

« La rentabilité à tout prix c'est fini », par Monsieur Michel BONI, Président de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes d'Alsace.

### N°63 Mai-Juin :

« L'Europe se tire une balle dans le pied » par Monsieur Bernard STREIT, Président du Groupe DELFINGEN, équipementier automobile, leader mondial de la protection câblage.

### N°64 Juillet-Août :

« Mécénat : l'Alsace donne beaucoup » par Monsieur Yvan JEANNERET, Vice-Président de l'Ordre Régional des Experts Comptables du Grand Est, Délégué du Comité Mécénat.



**Point éco**  
Alsace

**Patrick Ehret**  
Avocat spécialiste en droit international et de l'Union européenne, inscrit aux barreaux de Strasbourg et de Fribourg-en-Brisgau  
@SchultzeBraun • Schultze & Braun

### « Les Français ne sont pas si mauvais payeurs qu'on le dit »

**Comment se situent les délais de paiement en France et en Allemagne?**  
En France, 48,3 % des entreprises paient sans retard, contre 62,9 % en Allemagne. 37 % paient à plus de 90 jours de ce côté du Rhin, contre seulement 07 % de l'autre côté. C'est une différence culturelle. Toutefois, les Français ne sont pas si mauvais payeurs qu'on le dit, puisque le délai moyen de retard est de 117 jours, alors que la moyenne européenne atteint 133 jours. L'Alsace fait encore mieux avec une moyenne de 10 jours. Pendant la période covid, la situation s'était améliorée en raison du soutien financier apporté aux entreprises par les États. Depuis la reprise, le nombre de faillites a progressé de 40 % et les délais de paiement ont recommencé à s'allonger, tout en restant raisonnables. Contrairement à ce qu'on peut imaginer, ce sont les entreprises à la trésorerie la plus fragile comme les commerces, les cafés, hôtels, restaurants, les TPE qui régissent leurs factures le plus rapidement, tandis que les grandes entreprises garantissent des délais courts et font attendre les PME, quitte à les mettre en difficulté.

**Quelles sont les règles en matière de délais de paiement?**  
La directive européenne concernant les délais de paiement prévoit, à défaut de clause contractuelle, des taux

impose aux États membres de veiller à ce que les clauses contractuelles n'excèdent pas les 60 jours de délai. Le débiteur en retard de paiement doit verser à son créancier une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, n'excluant pas en outre le paiement de dommages et intérêts supplémentaires. Dans les faits, le cadre juridique reste national pour le moment et chaque pays fixe ses règles et ses sanctions.

**Des retards de paiement peuvent mettre en péril une entreprise. Que peut-elle faire pour se protéger?**  
Effectivement, à force de faire crédit à ses clients, une entreprise peut être dans l'obligation d'engager une procédure collective. En Allemagne, c'est particulièrement rapide. Une incapacité de paiement mène à un dépôt de bilan en trois semaines. En France, c'est plus lent car il y a une volonté de protéger l'entreprise et surtout ses salariés, alors qu'en Allemagne les créanciers sont prioritaires. Une entreprise doit avant tout bien choisir ses clients et s'informer sur leur solvabilité, en s'abonnant aux services d'une agence de notation financière. Elle peut aussi faire appel à une société d'assistance qui se charge de récupérer le cas échéant par voie judiciaire le remboursement d'une somme due, même si cela a un coût.

Projet réalisé par Patrick Heulin



**N° 65 Septembre-Octobre :** « Les Français ne sont pas si mauvais payeurs qu'on le dit » par Monsieur Patrick EHRET, Avocat spécialiste en droit international et de l'Union Européenne aux Barreaux de Strasbourg et de Fribourg en Brisgau

**N° 66 Novembre-Décembre :** « La reprise à la barre : une opportunité de croissance externe rentable » par Maître Catherine WERNERT, Avocate, spécialiste en procédures collectives chez Valoris Avocats.

Les articles  
sont à  
découvrir en  
ligne sur le site  
WEB de  
l'Association.

## • Autres Publications

Le fascicule sur **les formations supérieures à caractère financier, bancaire, de comptabilité et d'assurance**, a fait comme chaque année, l'objet d'une nouvelle édition mise à jour. Des marque page comportant un QR Code renvoyant directement sur le site sont mis à disposition, en nombre, dans les bibliothèques universitaires et les grandes librairies de la ville. Différentes statistiques, périodiquement mises à jour (dépôts et crédits recensés par la Banque de France, sociétés cotées en Alsace ...) sont disponibles sur le site de l'association.

# LES FORMATIONS SUPÉRIEURES

À CARACTÈRE FINANCIER, BANCAIRE,  
D'ASSURANCE ET DE COMPTABILITÉ

### *À l'intention des étudiants...*

... parce qu'il est difficile de se repérer dans ces nombreuses offres de formations et d'en connaître les débouchés.

### *Et des professionnels...*

... parce que ces formations constituent le vivier des collaborateurs de demain.

> **2023**  
7<sup>e</sup> édition

# Manifestations diverses

## • Table ronde annuelle

Une table ronde est organisée, en principe chaque année, en partenariat avec :

- la Chambre de Commerce et d'industrie Alsace Eurométropole,
- l'Ordre Régional des Experts Comptables Grand Est,
- et la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes d'Alsace.

Après avoir traité de « La Transition écologique : conséquences pour l'économie et les entreprises », le thème retenu pour l'année 2023 portait sur : « Inflation, situation actuelle et projection à moyen et long terme : quelles répercussions sur l'activité économique et sur les grands équilibres des Etats »

Cette manifestation s'est tenue le jeudi 16 mars dans l'auditorium de **la Région Grand est à Strasbourg** mis gracieusement à disposition, avec le concours de **Monsieur Jean-François ROBIN, Responsable mondial de la recherche Global Markets de NATIXIS, de Monsieur Edouard HAAG, dirigeant de la Brasserie METEOR, Monsieur Jamel SAADAoui Enseignant Chercheur au BETA-CNRS, unité mixte de recherche en économie à Strasbourg et de Mr Olivier KINDER, Président de la Fédération des Promoteurs Immobiliers du Grand Est et Directeur Général du Promoteur Boule.**



## • Réunion annuelle des Places Financières

La réunion annuelle des Présidents et des délégués (salariés), des Places Financières qui avait eu lieu à Toulouse les 24 et 25 novembre 2022 s'est tenue à Lyon, dans l'enceinte de la Chambre de Commerce et d'industrie, les 14 et 15 novembre 2023. **Monsieur Alain VAUTRAVERS**, Président et **Monsieur Claude ROUSSET**, Vice-Président y ont participé.

Cette rencontre annuelle permet de confronter le fonctionnement des structures et d'échanger sur les réalisations des uns et des autres. Elle est à ce titre source d'enrichissement par les confrontations d'expérience qu'elle permet.

### • **Assises Régionales des délais de paiement**

Les Assises nationales des délais de paiement, mises en place à Paris, il y a 10 ans, ont donné lieu pour la première fois à une décentralisation à Strasbourg, le 1er juin 2023.

Largement organisées depuis Paris, elles ont souhaité associer étroitement la Compagnie Consulaire alsacienne et notre association.

Outre une intervention d'accueil, nous avons participé à l'élaboration du programme et à la recherche des intervenants, notamment en introduisant un volet franco-allemand. Près d'une centaine de participants directs et plusieurs centaines en visio-conférence ont suivi cet évènement sur une matinée et qui s'est conclu par un cocktail déjeunatoire.

### • **Matinale AGEFI**

Ainsi qu'elle le fait désormais tous les deux ans, L'AGEFI a organisé une matinale à Strasbourg à laquelle elle a souhaité associer, comme en 2021, notre association. Cette manifestation suivie par une centaine de participants a donné lieu :

- à un dîner restreint rassemblant le 12 décembre, à la brasserie Les Haras, autour des organisateurs, quelques personnalités et les intervenants,
- à la matinale dans les locaux du Biocluster les Haras le mercredi 13 décembre . Monsieur VAUTRAVERS a effectué l'intervention d'ouverture de cette matinée, à laquelle assistaient ou au cours de laquelle sont intervenus plusieurs des membres de l'association.

### • **AUTRES**

Comme tous les ans l'association a promu la réunion organisée par France Invest, ainsi que la soirée de l'Economie et des vœux organisée par la Ville, l'Eurométropole de Strasbourg, la CCI Alsace Eurométropole et l'Université.

Elle a diffusé à ses membres les invitations qui lui étaient adressées et qui étaient susceptibles de les intéresser, à charge pour eux de s'y inscrire directement.

Elle a ainsi transmis à tous ses membres une invitation :

- pour un dîner le 21 septembre, avec Monsieur Jean PEYRELEVADE, grand banquier, à l'occasion de la sortie d'un ouvrage écrit par celui-ci,
- de la Fondation FORCE pour une rencontre à START, la Foire annuelle d'Art Contemporain de Strasbourg, le 24 novembre.

# Perspectives 2024



L'année 2023 a permis de retrouver un fonctionnement normal, après la pandémie COVID, qui avait entravé l'activité des exercices 2020 et 2021.

## **En 2024, un rythme normal prévaudra :**

- avec les déjeuners mensuels pour lesquels de nombreux intervenants sont pressentis,
- avec le colloque annuel prévu le 20 mars qui aura pour thème : « AMF et protection des investisseurs -Entre sécurité et innovation, la recherche d'un juste milieu » avec le concours de Madame Claire CASTANET, Directrice des relations avec les épargnants et de leur protection, au sein de l'AMF.
- et à la mise à jour du fascicule sur les Formations supérieures à caractère financier, bancaire, d'assurance et de de comptabilité.

L'année sera également caractérisée par la mise en service d'un TPV autorisant les participants à régler sur place, par carte bancaire, leurs participations aux déjeuners auxquels ils assistent.

Les modalités d'utilisation des salons du Cercle Européen seront précisées après les modifications intervenues dans la gestion du site.